

# Les échos de Labruyère Dorsa



## ... L'ÉDITO DU MAIRE DE JANVIER 2022



Le conseil municipal et les employés de Mairie se joignent à moi pour vous présenter, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, nos vœux les plus chaleureux pour la nouvelle année.

L'année **2021** vient de se terminer et je dresse un bilan globalement positif des réalisations sur notre commune. Au printemps, la fibre optique tant attendue par bon nombre d'entre vous est enfin arrivée à Labruyère-Dorsa. Nous avons aussi finalisé la rénovation énergétique de notre éclairage public, organisé une journée de prévention routière à destination des plus jeunes et installé le nouveau conseil municipal des jeunes. Au début de l'été, un nouveau terrain de pétanque a été conçu par nos employés près de la salle des fêtes. Nous avons également rénové des portions de routes (chemin des Coffres et de Rivel) ainsi que les abat-sons de notre église. Nous avons organisé à la rentrée de septembre les journées européennes du patrimoine, en partenariat avec la communauté de communes (CCBA). A cette occasion, vous avez pu découvrir de façon ludique notre église (plans de la reconstruction, monographie de l'instituteur du village, etc.) et son petit musée archéologique. Une balade animée par le syndicat de rivières (SYMAR val d'Ariège), vous aura aussi permis de faire connaissance avec les saules têtards de notre village. Le projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la Mairie s'est poursuivi à l'automne, avec notamment l'appel à projet rendu public. Le matériel informatique

communal vétuste a également été renouvelé après plus de 10 ans de bons et loyaux services. Tout au long de l'année, les producteurs et revendeurs de notre petit marché ont pu ravir vos papilles et les bénévoles de la bibliothèque communale vos esprits ! Le bémol de cette année 2021 se situe dans la limitation des interactions sociales, chères à notre communauté, en raison de la crise sanitaire dans laquelle nous sommes toujours empêtrés. La fête et des repas conviviaux ont été annulés ou organisés dans des conditions précaires pour répondre aux injonctions dues aux circonstances. Je tiens ici à saluer le sens des responsabilités et la détermination à avancer malgré les embûches du Président du Foyer Rural, David BERTRAND, et de son équipe. C'est dans ce type de situation que l'on constate la force d'un collectif.

**2022** s'ouvre désormais avec beaucoup d'interrogations mais aussi d'espoir quant à l'évolution positive de la crise sanitaire. Dans tous les cas, vos élus s'efforceront de garder le cap fixé et accompagneront au mieux les projets de notre collectivité. En témoigne l'installation récente d'un dialogue avec les citoyens, objet d'un article de ce bulletin, dont j'ai l'intime conviction qu'il conduira, petit à petit, à transformer l'exercice de la démocratie sociale à Labruyère-Dorsa. Les travaux du nouveau lotissement « Le Rival » seront terminés avant la fin de l'hiver et laisseront la place aux constructions des habitations. Nous accueillerons donc prochainement de nouveaux administrés, ce qui devrait porter notre population communale à près de 350 habitants pour 130 habitations environ. 2022 verra aussi un projet im-

portant porté par la CCBA se mettre en place : le nouveau schéma de collecte des déchets ménagers. Malgré nos doutes voire nos réticences que j'ai pu exprimer à plusieurs reprises en bureau des Maires ou en conseil communautaire, le projet se déploie et il convient aujourd'hui de l'accompagner le mieux possible. Il devrait être effectif à Labruyère-Dorsa avant l'été comme expliqué dans l'article ci-après. Côté finances publiques, l'année 2022 va être compliquée et nous devons probablement augmenter la taxe foncière pour faire face à une baisse de 50% de la dotation de solidarité communautaire (DSC) versée par la CCBA. J'ai été l'un des seuls à m'abstenir sur cette décision en conseil communautaire. En effet, même si je suis conscient que cette DSC n'est pas un acquis et que sa diminution pendant 4 années vise à soutenir la réalisation de projets intercommunaux essentiels tel que la construction d'un centre aquatique, l'équilibre de notre budget va néanmoins être menacé et j'estime qu'une clé de répartition différente aurait pu être proposée afin de préserver les toutes petites communes comme la nôtre pour lesquelles les marges de manœuvre budgétaires sont limitées.

Je terminerai cet édito en renouvelant aux Labruyétoises et Labruyétoises mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour l'année 2022, avec une pensée particulière pour celles et ceux qui souffrent ou qui sont dans la peine.

Votre maire,

*Julien Godefroy*



## RESSOURCES HUMAINES COMMUNALES

La commune a mis en œuvre les prescriptions de l'Etat en redéfinissant le Régime Indemnitaire des agents tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP). Une indemnité de fonction, de sujétion et d'expertise (IFSE) d'un montant fixe sera ainsi mise en œuvre en 2022 au profit de nos agents, selon leur expérience professionnelle et la technicité de leur mission notamment. Le montant versé à chacun, décidé par le Maire, fera l'objet d'un arrêté individuel.

Un complément indemnitaire annuel (CIA) qui appréciera la qualité du service de chaque agent, fondé notamment sur l'entretien professionnel annuel, complètera le régime indemnitaire et sera versé en deux fois (en juin et en décembre). Par ailleurs, le conseil municipal a également pris une délibération relative au temps de travail et fixant les cycles de travail des agents, conformément à la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique. Cette dernière permet de mieux clarifier le fonctionnement de nos services (amplitudes horaires, régimes de pauses, droits à congés, etc.)

## INSTAURATION DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Les communes comme la nôtre dotées d'un PLU approuvé peuvent, par délibération de leur conseil municipal, instituer un droit de préemption urbain sur tout ou partie des zones urbaines ou d'urbanisation future. Le 10 novembre 2021, le conseil municipal a ainsi donné délégation à Monsieur le Maire pour exercer, en tant que de besoin, le droit de préemption urbain sur l'ensemble des zones urbaines ou à urbaniser de la commune. Concrètement, cela signifie que le propriétaire d'un bien situé dans l'une de ces zones doit, en priorité, proposer la vente du bien à la collectivité.

## LE CMJ EN ACTION

Les élus du conseil municipal des jeunes (CMJ) ont été réunis par Béatrice POUPART au mois d'octobre dernier afin d'organiser et d'accompagner leurs projets. Ils ont ainsi décidé de participer au marché de Noël pour vendre des pâtisseries au profit d'un projet ou d'une association (à définir).

Ils ont aussi défini l'endroit, près du nouveau terrain de pétanque, où de la terre sera stockée au fil de travaux communaux afin de réaliser des bosses pour VTT ou BMX.

L'idée d'un skate-park suit son cours ainsi que l'installation d'un râtelier à vélo sous le auvent de la bibliothèque communale. Les jeunes participeront aussi aux différentes commémorations organisées par la commune.



## PROGRAMME NATIONAL PONTS

La commune s'est inscrite dans le programme national ponts qui constitue une des actions du plan « France Relance » décidé par le Gouvernement pour mobiliser, sous l'égide de l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT), une offre d'ingénierie au service des territoires. Ce programme nous permet de bénéficier gratuitement d'un recensement et d'une évaluation des ponts et des murs de notre voirie communale. Ce recensement sera réalisé par les professionnels du bureau d'étude privé « Sixense Engineering » sous le pilotage du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) qui est un établissement public de l'Etat. A Labruyère-Dorsa, c'est le monumental mur de soutènement de la place de la Mairie, réalisé dans les années 1880 et réputé « rempart indestructible » à l'époque, qui est concerné. A l'issue de la démarche, nous recevrons un carnet de santé pour notre ouvrage qui comprendra un diagnostic et proposera un calendrier de surveillance et d'entretien.

## CLASSEMENT DES VOIES

A ce jour, hormis la RD43, nos voies de circulation ou nos chemins communaux ne sont pas classés (leur nature juridique n'est pas identifiée) ce qui peut avoir de nombreux impacts, notamment sur la responsabilité d'entretien y compris des talus et fossés. Chemin rural, voie communale, etc. il convient d'organiser un tableau de classement qui clarifiera la situation. Monsieur le Maire a confié ce dossier à Madame NEMOZ et Mme BRANCOURT, en concertation avec notre Secrétaire de Mairie.



## ACHAT DE PANNEAUX DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE



L'Etat, via le secteur routier du Conseil Départemental, soutient les communes dans leurs achats ou réalisations en lien avec la sécurité. C'est le dispositif « amendes de police » dont nous vous avons déjà parlé lors de précédents bulletins communaux. Grâce à ce dispositif, nous avons pu acheter cette année 2 panneaux « Enfants roulez doucement » pour le chemin de la Tuilerie et plusieurs panneaux « Cédez le passage » pour les intersections avec le chemin de Rivel (chemin des coffres, chemin de la tuilerie, chemin de la chalosse, chemin de Bernardine et entrée du lotissement Le Pastel). Ces panneaux ont été installés par nos employés communaux en début d'année 2022. Nous nous sommes aussi dotés de séparateurs de voies qui nous permettront notamment de tester des dispositifs de sécurité du type « chicane » sur la RD43 au 1<sup>er</sup> semestre 2022.

## FOSSÉS ET CANALISATIONS

### Investigations sur le réseau pluvial du lotissement Bernardine

– Nous avons été alertés par les riverains que le lotissement Bernardine présentait des désordres au niveau de la gestion et de l'évacuation des eaux pluviales. En effet, lors de fortes pluies, le réseau monte en charge et déborde chez un administré en provoquant une inondation de son sous-sol. Afin de mieux connaître le fonctionnement de cet ouvrage, un sondage géotechnique a été réalisé le 25/11/2021 par les équipes internes

de Réseau31, à qui la commune a transféré la compétence « eaux pluviales et de ruissellement » en 2020. Ceci a permis de mettre à nu les canalisations d'évacuation dans le fossé qui étaient complètement recouvertes par la végétation du fossé et obstruées par de la terre en entrée. Un curage et un passage caméra des deux canalisations d'évacuation ont ensuite été réalisés. L'inspection caméra n'a pas mis en évidence de défaut important de la canalisation ce qui est une bonne nouvelle. Il convient désormais d'observer l'évolution de la situation lors de prochaines fortes pluies, afin de confirmer si la

désobstruction des canalisations a résolu le problème ou si des travaux plus importants doivent être réalisés.

### Curage du fossé près du lotissement les Terrasses

– Le chemin situé au-dessus du lotissement les terrasses est d'intérêt communautaire. De ce fait, il appartient à la Communauté de Communes (CCBA) qui en assure l'entretien. En décembre dernier, les équipes de la CCBA ont curé le fossé de ce chemin afin de mieux drainer l'eau pluviale.

EN BREF ...

EN BREF ...

EN BREF ...

**PANIER DE FIN D'ANNÉE** ... Comme chaque année, un panier gourmand a été offert aux Labruyétoises et Labruyétois de plus de 65 ans. Le partenariat avec la Maison Patignac, située à Montesquieu-Volvestre, a été renouvelé. Cette année, ce sont 14 colis simples (personne seule) et 11 colis doubles (couple) qui ont été distribués avant Noël par les élus du Conseil Municipal auxquels se sont joints pour quelques distributions les jeunes du CMJ.

**TERRAIN DE TENNIS** ... Le règlement du terrain de tennis a été affiché sur le panneau à côté du court, ainsi qu'un planning mensuel pour les réservations et faciliter la bonne utilisation comme le partage de celui-ci.

**FLEURISSEMENT** ... A l'occasion de la Toussaint, le magasin Bricomarché de Venerque a fait don à la commune de nombreux plants de chrysanthème invendus. Ces derniers ont permis de fleurir différents endroits du village comme la bordure de route devant l'église, le columbarium, le monument aux morts et l'espace souvenir du cimetière. D'anciennes sépultures ou des tombes non-fleuries ont aussi pu accueillir des pots de fleurs. Le cimetière est régulièrement entretenu par nos employés communaux qui se sont donc chargés de ces plantations. Merci à Nadine Tuffery et aux équipes de Bricomarché Venerque.





## ... ON VOUS EN A PARLÉ DANS LE BULLETIN ESTIVAL : LA SUITE !

### PREMIER CONSEIL CITOYEN POUR LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Organiser le dialogue avec les citoyens était un axe majeur du projet de mandature du conseil municipal. Le premier conseil citoyen pour la démocratie participative à Labruyère-Dorsa (CCDP) s'est tenu le samedi 4 décembre dernier.

Pour le conseil municipal, l'objectif de cette instance est que les citoyens puissent bénéficier d'une information sur des dossiers municipaux en cours et participer à la concertation voire à la co-construction pour certains d'entre eux, qu'ils puissent proposer des actions, des réflexions ou des projets à mener à l'échelle communale mais aussi poser des questions directement aux élus. C'est donc encourager les habitants à devenir « acteurs » voire « auteurs » de leur quotidien au sein de leur village. Cette démarche induit des valeurs de démocratie, développe l'éveil de la conscience collective et favorise un cadre de vie serein vecteur de lien social.

Lors de cette réunion, la Mairie était représentée par le Maire, Julien GODEFROY, la conseillère municipale en charge de la démocratie participative, Béatrice POU-PART, et les adjoints au Maire, Mélanie NEMOZ et Henri BRANCOURT. Sept citoyens s'étant portés volontaires pour participer au CCDP, globalement représentatifs de la pluralité des secteurs du village, étaient également présents : Nelly BONIS (route du Lauragais entrée Est du village), Daniel CUSSAC (route du Pech entrée Ouest du village), Jérémy EYCHENNE (lotissement l'Oustal), Cédric FAURE (lotissement la Tuilerie), Quentin GRAVELIER (route du Lauragais centre du village), Virgil HOCQ (lotissement le Pastel) et Olivier MOJARD (lotissement les Terrasses).

Pour cette première rencontre, les participants ont tout d'abord échangé sur le fonctionnement du CCDP, le rôle mais aussi les attentes de chacun. La problématique d'une éventuelle prise à partie du voisinage des participants, a notamment été mise en avant. Il est en effet important que les habitants fassent la distinction entre les élus du conseil municipal et les membres du CCDP.

La Mairie a ensuite présenté plusieurs dossiers en cours (sécurité routière, photovoltaïque, schéma de collecte des déchets ménagers) pour parfaire l'information de l'assemblée et répondre aux éventuelles questions.

La constitution du réseau de référents de quartiers, dans le cadre du dispositif « participation citoyenne », a aussi été évoquée pour élargir les rangs des actuels inscrits. Une rencontre avec les volontaires et la gendarmerie sera organisée en 2022.

Les citoyens présents avaient également soumis des points à l'ordre du jour qui ont pu être abordés, comme le fonctionnement du terrain de tennis ou du réseau communal d'entraide sur whatsapp, la constitution d'un réseau professionnel entre habitants (conseils, renseignements, offres, stages), l'évolution d'une parcelle communale vers une forêt comestible, etc.

Pour affirmer sa volonté d'ancrer ce format de rencontre et de dialogue avec les citoyens, la Mairie adoptera une charte dédiée lors d'un prochain conseil municipal (après l'avoir travaillée avec les membres du CCDP) ; charte largement inspirée de celle adoptée par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

- Le CCDP est avant tout un espace de dialogue entre élus et citoyens,
- Il permet d'associer un groupe de citoyens volontaires pour participer aux réflexions engagées par la municipalité et à la définition de projets sur la commune,
- Les participants n'ont pas de rôle de représentativité à assumer auprès des autres habitants du village ou de leurs voisins (chacun est libre de rendre compte ou pas). Les élus restent donc les interlocuteurs des habitants pour toute doléance.



Une page du site internet communal est dédiée au CCDP. Tous les éléments partagés (charte, dossiers informatifs, comptes-rendus, etc.) seront ainsi rendus accessibles au public

<https://www.mairie-labruyeredorsa.fr/fr/vie-municipale/les-groupes-de-travail.html>



## ... ON VOUS EN A PARLÉ DANS LE BULLETIN ESTIVAL : LA SUITE !

### NOUVEAU SCHÉMA DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Le déploiement du nouveau schéma de collecte des déchets ménagers, mis en œuvre par la CCBA, a été retardé en raison notamment des difficultés d'approvisionnements en matières premières dues à la crise sanitaire COVID-19 (en particulier l'acier qui est nécessaire dans la fabrication des futurs collecteurs).

En tout état de cause, ce nouveau schéma devrait être déployé à Labruyère-Dorsa au 1<sup>er</sup> semestre 2022. Il sera impactant pour nos habitudes étant donné que nous évoluerons d'un système de collecte individualisé vers un système de collecte 100% collectif et qu'à terme une taxe incitative sera mise en place (plus d'informations dans le magazine « Trait d'Union - Hiver 2020-2021 » de l'intercommunalité distribué l'an dernier et consultable dans la rubrique « publications » du site <http://www.dechet-ccba31.fr/>).

En complément des collecteurs collectifs à papier et à verre déjà existants, 4 points d'apports volontaires (PAV) pour l'ensemble de la population, regroupant des collecteurs aériens à déchets recyclables (containers jaunes actuellement) et résiduels (containers verts), seront ainsi positionnés en divers endroits du village : devant la Mairie, à l'entrée du lotissement l'Oustal (photo dalle ci-contre), près de la salle des fêtes (PAV enterrés à cet en-

droit pour permettre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite) et sur le chemin de Rivel. Ce dernier point de collecte ne pourra pas être déployé avant 2023 étant donné qu'il nécessite des travaux préalables conséquents à la charge de la commune (dont enfouissement de réseaux). Le PAV principal situé près de la salle des fêtes, mais aussi celui de la Mairie, seront renforcés en attendant pour permettre à tous les usagers de pouvoir déposer leurs déchets.

Au moment du déploiement, vos containers individuels seront repris et un badge vous sera remis. Ce dernier vous permettra notamment d'ouvrir les opercules des futurs PAV à déchets résiduels pour vous permettre de déposer vos sacs (30 litres maximum). Lorsque tout ceci se mettra en place, vous serez bien évidemment informés par courrier et la commune organisera aussi une réunion publique avec les services de la CCBA, pour donner du sens à ce projet de territoire et répondre à vos questions.

RETROUVEZ PAGE SUIVANTE  
LE CALENDRIER DE COLLECTE  
DES POUBELLES 2022  
toujours d'actualité

Mois	Collecte Résiduelle (Vert)	Collecte Recyclable (Jaune)
JANVIER 2022	05, 12, 19, 26	02, 09, 16, 23, 30
FÉVRIER 2022	05, 12, 19, 26	02, 09, 16, 23, 30
MARS 2022	05, 12, 19, 26	02, 09, 16, 23, 30
AVRIL 2022	05, 12, 19, 26	02, 09, 16, 23, 30
MAI 2022	05, 12, 19, 26	02, 09, 16, 23, 30
JUN 2022	05, 12, 19, 26	02, 09, 16, 23, 30
JUILLET 2022	05, 12, 19, 26	02, 09, 16, 23, 30
AOÛT 2022	05, 12, 19, 26	02, 09, 16, 23, 30
SEPTEMBRE 2022	05, 12, 19, 26	02, 09, 16, 23, 30
OCTOBRE 2022	05, 12, 19, 26	02, 09, 16, 23, 30
NOVEMBRE 2022	05, 12, 19, 26	02, 09, 16, 23, 30
DÉCEMBRE 2022	05, 12, 19, 26	02, 09, 16, 23, 30
JANVIER 2023	05, 12, 19, 26	02, 09, 16, 23, 30



### PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Le projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la Mairie se poursuit avec la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) « Rayons Verts » (voir nos précédents bulletins municipaux). Des représentants de cette structure sont venus à la rencontre des citoyens, lors du marché du 24 septembre dernier à Labruyère-Dorsa, pour les informer sur la dimension citoyenne du projet. Cela dit, l'appel à sociétaires que devait mettre en œuvre la SCIC a dû être décalé, étant donné qu'un nouveau décret régissant leurs activités est paru très récemment. Ce dernier fixe les tarifs futurs d'achat de l'électricité, ce qui donne de la visibilité mais par contre il interdit aux structures qui bénéficient de ces tarifs de revendre de bénéficier de tout autre soutien.

En clair, le soutien régional à hauteur du montant investi par les sociétaires est supprimé. Ceci remet en cause la viabilité du projet porté par la SCIC qui a donc engagé des discussions avec une autre structure similaire déjà en activité pour envisager un regroupement (ce qui permettrait de ne plus être tributaire du cofinancement de la Région).

Nous en saurons plus courant 2022 et vous tiendrons informés de l'évolution du projet dans notre prochain bulletin municipal !





## DIALOGUE AVEC GRÉPIAC AUTOUR DE L'ÉCOLE

Depuis le début du mandat, les relations avec nos homologues élus de Grépiac autour de l'École sont constructives. En témoigne le travail de concert proposé par Madame le Maire de Grépiac à son homologue Labruyérois, suite à la demande de changement des rythmes scolaires de l'équipe enseignante (souhait de passer à 4 jours en 09/2022).

Echanges de points de vue, partages d'informations et réunions ont conduit les élus des deux villages à adopter une position commune sur ce sujet : le maintien de la semaine de 4,5 jours. De leur côté, les représentants de l'association des parents d'élèves de l'école ont organisé un sondage ayant recueilli une large majorité d'avis « pour les 4,5 jours ». L'avis du Conseil d'École exceptionnel du 4 janvier dernier a été transmis au Directeur Académique. Nous connaissons prochainement sa décision, bien que tout laisse penser que l'organisation actuelle soit maintenue.

Monsieur le Maire remercie et souligne l'implication sans faille des élus de la commission école Labruyéroise, composée d'Eva BAYET (référente), Marine ANQUETIN, Mélanie NEMOZ (adjointe) et Philippe PEYTAVIN.

## RENCONTRE AVEC LA GENDARMERIE

Dernièrement, Monsieur le Maire a rencontré le Lieutenant HALLET, nouveau commandant de la communauté de brigades de gendarmerie d'Auterive. Ils ont ainsi pu faire connaissance et évoquer des modalités de travail en commun pour l'avenir. En 2022, une rencontre sera notamment organisée entre la gendarmerie et les référents de quartiers pour les sensibiliser sur leur rôle en lien avec la Mairie. Des contrôles de vitesse aux entrées du village sur la RD43 seront également réalisés suite à plusieurs signalements. Le sujet de la vidéo-surveillance a aussi été évoqué. Enfin, la gendarmerie se tient à notre disposition pour organiser une rencontre avec les jeunes du village dans le but de les sensibiliser aux dangers de la route ou sur tout autre sujet en lien avec leurs compétences (harcèlement notamment sur les réseaux sociaux, prévention de la délinquance ou de l'usage de drogues, etc.)

## REMERCIEMENT À LA VILLE D'AUTERIVE

.....  
Cette année encore, nous avons demandé de l'aide à la commune d'Auterive pour l'installation des illuminations de Noël. Monsieur René AZEMA, Maire d'Auterive, et Monsieur BERTRAND, Directeur des Services Techniques, ont répondu présent à notre sollicitation et ont mis à notre disposition des employés de leur commune pour nous aider. Ces derniers sont venus avec une nacelle pour poser les décorations. Le Maire a remercié à nouveau son homologue d'Auterive pour son sens de la solidarité intercommunale ainsi que les équipes dépêchées sur place pour leur réactivité et leur efficacité.  
.....

## RENCONTRE AVEC LE CENTRE SOCIAL DU FOYER D'AUTERIVE

En décembre dernier, Monsieur le Maire a rencontré le Président du centre social Le Foyer d'Auterive et une salariée de cette association. Ces derniers souhaitent mieux nous faire connaître leur structure. Cette grosse association Auterivaine se divise en 5 domaines d'activités dont 4 accueillent de nombreuses activités :

- **parentalité – famille** : proposer de l'accompagnement, de l'entraide et une réflexion sur la parentalité mais aussi accompagner les enfants dans leur scolarité (café des parents, rencontre-débat, ateliers 0-3 ans, etc.)
- **insertion sociale** : partager des moments conviviaux, de solidarité et d'enrichissement mutuel, créateurs de lien social (discussions conseils autour d'un café, ateliers partage cuisine/loisirs créatifs, ateliers socio-linguistiques, etc.).
- **éducation jeunesse** : encadrer le temps libre des jeunes, soutenir leurs initiatives et leur proposer des activités variées (sorties, séjours, chantiers d'utilité collective, accompagnement dans la recherche de métiers ou de formations, etc.).
- **loisirs – détente** : répondre aux besoins et envies exprimés par les habitants, faciliter l'émergence de nouveaux projets (cours d'anglais-espagnol-occitan, généalogie, informatique, sophrologie, balades, ludothèque, peinture, contes, etc.).

Leur volonté d'ouverture aux communes proches d'Auterive nous amènera probablement à tisser des liens et à organiser leur présence sur notre commune pour des activités ciblées, en concertation avec notre Foyer Rural communal.

Dans cette attente, vous pouvez d'ores et déjà profiter de leurs activités en devenant adhérent.

Pour plus d'informations : <https://fr.padlet.com/lefoyeraccueil/centresocialefoyerauterive>



## COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

De nombreux habitants, dont beaucoup de jeunes, se sont donné rendez-vous au Monument aux Morts pour commémorer l'armistice du 11 novembre 1918 qui mit fin à la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale. Ce moment de recueillement fut aussi l'occasion de rappeler la signification du bleuets de France que le Maire portait sur sa veste.

La Première Guerre mondiale, par sa violence et sa durée, est dévastatrice. Elle fait 10 millions de morts et plus de 20 millions de blessés, dont certains, lourdement handicapés, ne peuvent plus travailler. Dès lors, une mobilisation citoyenne se met en place en faveur d'une reconstruction matérielle, économique, et surtout humaine.

En 1925, Charlotte MALLETERRE, fille du commandant de l'Hôtel national des Invalides et Suzanne LENHARDT, infirmière major, créent un atelier à l'Institution nationale des Invalides (INI). Les pensionnaires y confectionnent des bleuets en tissu qu'ils vendent sur la voie publique, un moyen de leur fournir une occupation et une source de revenus. Le bleuets est le symbole choisi pour illustrer la solidarité envers le monde combattant pour plusieurs raisons. Il rappelle l'uniforme bleu horizon que les jeunes recrues, les « Bleuets », portaient en rejoignant leurs aînés, les « Poilus », sur les champs de bataille. Le bleuets est reconnu comme la fleur française du souvenir, celle qui poussait dans la boue des tranchées, seule note colorée dans un paysage dévasté avec le coquelicot (qui est lui le symbole Anglais). Enfin, le bleu est également une des couleurs de la Nation française, première couleur du drapeau tricolore. Depuis sa création, des cam-

pagnes d'appel aux dons ont lieu chaque 8 mai et 11 novembre en France, en Outre-mer, et à l'étranger. En 1991, l'association du Bleuets de France devient l'Œuvre nationale du Bleuets de France. L'Office national des anciens combattants et victimes de guerres (ONACVVG) la prend alors sous son aile et en assure depuis sa gestion et sa présidence. Cent ans après sa création, sa vocation perdure. Son champ d'intervention ne se limite plus aux soldats blessés lors des deux guerres mondiales mais prend en compte l'ensemble des conflits, des victimes de guerre aux pupilles de la Nation et aux victimes d'actes de terrorisme. Aujourd'hui, cette fleur incarne les valeurs de respect, de paix et de tolérance chères à l'ensemble de la communauté combattante. Le devoir de mémoire se cultive et s'entretient comme un jardin. Le terreau a été bien préparé cette année encore à Labruyère-Dorsa.



## COLLECTE AU PROFIT DES RESTOS DU CŒUR

Une collecte au profit des Restos du cœur a été organisée à Labruyère-Dorsa en novembre dernier par Patricia BRANCOURT, conseillère municipale.

Avec 130 kg de produits alimentaires, d'hygiène et ménagers recueillis grâce à vos dons, ce fût à nouveau une réussite après la première expérience menée au printemps. Les responsables des Restos du cœur d'Auterive vous remercient par notre intermédiaire et nous assurent faire bon usage localement de tous ces produits.

Rendez-vous au printemps 2022 pour une nouvelle collecte !





### LA MAGIE DE NOËL AU VILLAGE



Cette année encore le Foyer Rural de Labruyère-Dorsa a enchanté le village durant un week-end.

Des activités, notamment de loisirs créatifs, étaient proposées dès le samedi aux enfants pour les faire patienter jusqu'au point d'orgue du lendemain après-midi avec la visite du Père Noël. Ce dernier a soigné son arrivée en clôturant le spectacle proposé aux plus jeunes mais qui a aussi ravi les grands ! En effet, Rémi et Robin, les auteurs et acteurs « d'un spectacle pour 2 vrai », ont fait beaucoup rire l'assemblée avec leurs jeux de scène et leur complicité. Cerise sur la bûche de Noël, leur rémunération, abondée d'une participation de la Mairie et des spectateurs présents, a été intégralement reversée au Secours Populaire soit près de 600€.

La distribution des cadeaux du Père Noël s'est ensuite déroulée sous la halle, où la Mairie organisait en même temps un marché de Noël qui a permis à de nombreux habitants de préparer leurs repas de fêtes ou de finaliser leurs cadeaux. Des arts culinaires à l'art déco créatif, il y en avait pour tous les goûts. Le conseil municipal des jeunes de Labruyère-Dorsa était aussi présent pour vendre des pâtisseries au profit d'un projet ou d'une association qui reste à définir ; l'école a également tenu un stand de petits objets décoratifs fabriqués par les enfants afin d'aider au financement du projet de classe verte des classes élémentaires.

Le Maire et le conseil municipal félicitent les bénévoles du Foyer Rural mobilisés pour cette belle manifestation mais aussi pour leur investissement tout au long de l'année.

### PLANTATIONS avec Arbres et Paysages d'Autan et le SYMAR

La mairie renouvelle son partenariat avec l'association Arbres et Paysages d'Autan et le Syndicat de rivières (SYMAR Val d'Ariège) pour la plantation de nouveaux arbres et arbustes sur le village. Plus d'une centaine de plants ont été récupérés, mis en jauge en attendant leur plantation qui a eu lieu le samedi 15 janvier.

Cornouiller sanguin, Viorne lantane, Tilleul des bois, Ali-sier Torminal, Pommier et autres essences locales vont venir plonger leurs racines dans différents lieux du village : le long de la route à l'entrée ouest du village, dans la rue principale du village, à l'aire de jeux près de l'église et vers la cabane du Pichou afin de créer un espace convivial et ombragé. Et ce grâce aux petites mains d'une équipe motivée, multigénérationnelle, pleine d'entrain et de bonne humeur. Un immense merci à eux tous pour ce moment partagé !

Une deuxième phase de plantation sera réalisée en février par le SYMAR le long du cours d'eau en aval de la cabane de Pichou, en partenariat avec deux propriétaires.





## ÉTAT-CIVIL

### NAISSANCES



- *Naim* KISSOUM LADOUX né le 18/01/2021
- *Raphael* MONTALBANO né le 04/11/2021
- *Oscar* CHARRA né le 08/11/2021

### MARIAGE



*Alice* FRELON  
&  
*Quentin* GRAVELIER  
le 02/10/2021

### DÉCÈS



- *Christine* DAZARD le 09/11/2021, résidait à Labruyère-Dorsa il y a encore quelques mois
- *Gérard* DESCUNS le 17/12/2021, né à Labruyère-Dorsa

### Hommage à Christine DAZARD, partie trop tôt

Tout décès suscite de la tristesse, de l'émotion, parfois de l'incompréhension voire de la colère. Il arrive aussi que ces émotions soient très intenses et partagées collectivement. Ce fût le cas suite au décès accidentel de Christine DAZARD, en novembre dernier, au crépuscule de ses 69 ans.

Christine avait déménagé de la commune il y a quelques mois, après de nombreuses années passées à s'impliquer au sein du Foyer Rural et de la bibliothèque communale qu'elle avait contribué à mettre en place. Elle gardait des liens très fort et réguliers avec la commune et ses habitants.

De nature joviale, altruiste, positive, elle était très appréciée par bon nombre d'entre vous. Vous avez donc été nombreux à vouloir lui témoigner votre affection, ainsi qu'à ses proches, et à vouloir contribuer à un dernier « au revoir ».

En accord avec la famille, la commune, les bénévoles de la bibliothèque, le Foyer Rural et de nombreux habitants, ont choisi de lui rendre un hommage particulier, par leur présence le jour des obsèques ou par leurs dons. Ces dons ont permis de collecter 80€ qui seront redistribués par la famille à une association pour laquelle Christine s'investissait (comme le Secours Populaire, la CIMADE ou OXFAM). Ils ont aussi permis de réaliser une plaque en sa mémoire qui a été installée à l'espace « souvenir » du cimetière communal. Un arbre fruitier (abricotier), avec tout le symbolisme qu'il comporte, a enfin été planté près du nouveau terrain de pétanque.

